



HAL
open science

Steffen Mau, La réinvention de la frontière au XXI^e siècle, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2023, 152 p.

Morgane Dujmovic

► **To cite this version:**

Morgane Dujmovic. Steffen Mau, La réinvention de la frontière au XXI^e siècle, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2023, 152 p.. Géographie, Économie, Société, 2024, 26 (4), pp.606-611. halshs-04863133

HAL Id: halshs-04863133

<https://shs.hal.science/halshs-04863133v1>

Submitted on 3 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Steffen Mau. *La réinvention de la frontière au XXI^e siècle.*

Autrice

Morgane Dujmovic, géographe et politiste, chargée de recherche au CNRS
Membre de l'UMR Pacte (Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble/School of Political Studies Univ. Grenoble Alpes), associée à l'UMR TELEMMe (AMU-CNRS, Aix-en-Provence)
Fellow de l'Institut Convergences Migrations, membre de Migreurop et de l'Anafé

Coordonnées :

Pacte/Institut de Géographie Alpine, 14 bis avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble
morgane.dujmovic@cnrs.fr

Recension (16953 signes espaces compris)

L'essai du professeur de macrosociologie Steffen Mau, traduit de l'allemand par Christophe Lucchese et préfacé par Stéphane Rosière, propose une relecture de la frontière à l'aune de la mondialisation au XXI^e siècle. Contrairement à une idée répandue, l'auteur démontre que « *la mondialisation ne fait pas disparaître la frontière* » ; c'est même « *parce qu'il y a mondialisation que les frontières gagnent en importance* » et que l'on observe, un peu partout sur le globe, « *la fermeture, la sélectivité et l'intensification du contrôle* » (p. 21). Selon la thèse centrale de l'ouvrage, les « *nouvelles* » frontières se réinventent *avec* la mondialisation, dont elles constituent « *de puissantes machines de tri* », à l'origine de hiérarchies de mobilité mondiale profondément inégalitaires (p. 20).

L'argumentaire se déploie en neuf chapitres qui scrutent différentes formes, symboliques et dynamiques de la frontière. Le panorama se veut macro, ce qui n'empêche pas le recours à une démonstration multiscalaire étayée par de nombreux exemples circonstanciés de conflits géopolitiques passés (Yougoslavie, URSS, frontière indo-pakistanaise) ou actuels (frontière gréco-turque ; Transnistrie, Abkhazie, Haut-Karabakh et Ossétie du Sud ; invasion russe en Ukraine, notamment). La démonstration puise dans une progression historique, en débutant par un rappel des moments fondateurs des territorialités étatiques, du traité de Westphalie de 1648 à la conférence de Berlin de 1884-1885. On peut ainsi dater de la première mondialisation la multiplication des dispositifs de contrôle frontaliers codifiés (1870-1914), alors même que s'observait l'expansion du commerce mondial auquel les États-nations s'intégraient.

La chute du mur de Berlin, analysée dans un autre ouvrage de l'auteur originaire de RDA (Mau, 2022), fait ici l'objet d'un développement spécifique pour éclairer un apparent paradoxe : la promesse d'une liberté de circulation renouvelée a été suivie par des décennies de renforcement des frontières. La multiplication des murs est une illustration parlante de ce processus de *re-bordering* : une douzaine en 1990, plus de soixante-dix en 2023. Malgré la force du « *narratif d'illimitation* » (p. 44) qui a accompagné les dynamiques « *de déterritorialisation, de dénationalisation et de transnationalisation* » (p. 19), l'ouvrage démontre avec éloquence que l'idée d'un « *monde en mouvement* » est une illusion, que la mondialisation sans frontières est « *une chimère* » (p. 132).

Un chapitre entier est consacré à l'analyse des murs-frontières, considérés comme « *bastions de la mondialisation* ». À partir des données d'une enquête qu'il a coordonnée, l'auteur propose une typologie des marquages frontaliers en cinq catégories, dont il ressort qu'un cinquième des frontières mondiales, qu'il inclut dans les catégories de « *frontières-barrières* » et « *frontières-fortifiées* », sont fortement matérialisées (p. 52). Cette cartographie fait apparaître des disparités entre continents : en Asie, 40% des frontières terrestres présentent des barrières ou fortifications,

contre 16% en Europe, et 10% en Afrique, en Amérique du Nord ou du Sud (p. 54). Cette réflexion sur la matérialité des frontières évite le piège de la fascination : l'auteur rappelle que ces infrastructures sont en fait perméables et traversées, de façon plus ou moins transgressive ou autorisée.

Sur ce point, l'analyse rejoint la notion de *border spectacle* (ou « spectacle de la frontière ») en soulignant que la principale fonction des murs est cognitive et performative : il s'agit de donner « à la psyché collective le sentiment d'être à la fois séparé et protégé » (p. 60) et de contribuer « à ce que les 'Autres' soient de moins en moins perçus dans leur humanité et de plus en plus comme une menace potentielle » (p. 61). Par rapport à cette idée largement explorée par ailleurs, l'apport de l'ouvrage réside dans la démonstration que cette séparation n'opère pas tant entre espaces culturels ou religieux, mais là où les écarts de richesse entre pays ou régions sont importants. Les frontières-murs seraient plutôt des « frontières-prospérité » destinées à maintenir un ordre politico-économique (p. 58), dans lequel « les gains de liberté de mouvement des uns sont payés par la limitation des options de mobilité des autres » (p. 139).

C'est ainsi qu'est posée une idée centrale pour l'argumentaire : la mondialisation est « en elle-même un moteur du processus de bordering » (p. 37) et les frontières servent d'outil de stabilisation des seuils d'inégalité et de reproduction des systèmes mondialisés. Ces dernières agissent comme des « membranes semi-perméables » (p. 71) et permettent le fonctionnement d'une dynamique duale, entre une « mondialisation de l'ouverture » et une « mondialisation de la fermeture » (p. 20-21). On voit se dessiner au fil de l'ouvrage une logique de filtrage entre des catégories de population jugées « bonnes et mauvaises », « désirables et indésirables », que Mau théorise comme une « fracture mondiale de la mobilité » (ou *global mobility divide*) (p. 48). Comme le résume à la perfection la formule de Zygmunt Bauman citée en fin d'ouvrage : « Certains habitent le globe ; d'autres sont enchaînés à un lieu » (1998).

L'auteur fait également l'effort d'évaluer la part relative des variables sanitaires, économiques ou politiques qui motivent l'établissement de filtres frontaliers. Les contrôles sanitaires, qui ont existé dès le XII^e siècle pour lutter contre la peste, ont pris une nouvelle vigueur avec l'essor du transport aérien au XX^e siècle et plus récemment, avec les mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19. Des logiques économiques utilitaristes ont aussi été assumées par bon nombre d'États pour faire correspondre les qualifications des populations immigrées acceptées avec les prévisions des marchés du travail. Le critère le plus discriminant demeure la citoyenneté de naissance, « principe de filiation fatidique » selon Mau (p. 75) puisque le « pouvoir des passeports » (p. 77) ouvrant droit à une mobilité étendue dépend d'une détermination politique et non d'accomplissements individuels – sauf dans le cas des « passeports dorés » octroyés à certains ultra-riches ou des « titres de séjour pour personnes aisées » existant dans 13 pays de l'Union européenne (UE).

Loin de tomber dans l'impasse du nationalisme méthodologique, l'ouvrage s'oriente ensuite sur la variété des formes de contrôles frontaliers infra- ou supra- étatiques. Ainsi, les camps situés au sein même des États constituent une partie intégrante régimes frontaliers fermés, comme les *smart borders* (ou « frontières intelligentes ») mobilisant des technologies numériques sophistiquées (big data, algorithmes des risques, biométrie, contrôle automatisé, détection, suivi et traçage sensoriel, surveillance audiovisuelle, etc.). Celles-ci font fleurir de nouveaux marchés mondiaux remportés par des acteurs privés (entreprises de technologie, compagnies aériennes et agences de voyage) ; elles conquièrent aussi les acteurs institutionnels intéressés par l'interopérabilité des bases de données dans des domaines de la vie sociale qui n'étaient pas connectés auparavant. L'exemple du « système de crédit social » qui conditionne la mobilité en Chine, ou du « passeport santé » développé par l'entreprise Clear à la faveur de l'épidémie de

Covid-19 révèle l'acceptation progressive des mécanismes d'auto-contrôle et de surveillance par les individus en tous lieux du territoire, et plus seulement à la frontière.

En outre, le déploiement frontalier s'organise à l'échelle des « *macro-territoires* » régionaux où se produisent la plupart des franchissements frontaliers mondiaux, comme au sein de la CEDEAO en Afrique, de l'ANASE en Asie ou du Mercosur en Amérique latine. Le cas de l'UE et de l'espace Schengen constitue sans doute l'initiative la plus aboutie de suppression des barrières internes, mais aussi la plus exemplaire du « *nexus* » entre l'ouverture des frontières internes et le durcissement des frontières externes (p. 114). Comme le rappelle l'auteur à juste titre, non seulement des contrôles sont rétablis au sein de l'espace Schengen, mais de plus, 80% de la population mondiale hors UE a besoin d'un visa pour y entrer. Outre les bases de données interopérables, comme Eurodac, le système d'information Schengen (SIS) et le système d'information sur les visas (VIS), ce renforcement drastique des frontières externes s'appuie sur l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex, dont le budget et les droits d'ingérence n'ont cessé de s'affirmer depuis sa création.

Un autre chapitre est consacré aux processus d'externalisation du contrôle migratoire, ici qualifiés « *d'exterritorialisation* » ou « *shifting borders* » (p. 119). À la suite de nombreux autres chercheurs ou membres d'ONG, Mau retrace la dissolution et la délocalisation du contrôle frontalier à l'intérieur des territoires nationaux ou en dehors de ceux-ci, avant la ligne de démarcation interétatique. D'un côté, des mesures de traçage renforcées contribuent à une « *frontiérification de tous les jours* » opérée par des acteurs privés auxquels est délégué le contrôle étatique – industrie de la sécurité mais aussi gardes civils autodésignés, employeurs, salariés de société de transports, propriétaires et citoyens ordinaires. De l'autre côté, on observe une « *prélocalisation du contrôle frontalier* » (p. 72) répondant à une logique de gestion du risque, via des coopérations à marche forcée avec des pays parfois distants de milliers de kilomètres – telles les îles de Nauru et Manus où l'Australie organise le traitement des demandes d'asile *offshore*. Au sein de la CEDEAO, en particulier, la délocalisation des frontières européennes pèse sur des populations qui pourraient jouir de droits à la mobilité si l'UE n'incitait par les États membres à les cibler – par exemple au Niger, devenu un véritable goulet d'étranglement pour la migration d'Afrique de l'Ouest et Australe.

À l'instar des chercheurs ou organisations exerçant un droit de regard dans ces espaces de contrôle « *exterritorialisés* », les observations théoriques de Steffen Mau permettent de conclure à « *une dissociation entre le contrôle et l'accès aux droits* » (p. 127), ces derniers étant rendus physiquement inaccessibles par la délocalisation/prélocalisation de la frontière. Cette tendance implique de déplacer le regard analytique « *du mouvement des personnes franchissant la frontière au mouvement des frontières vers les personnes mobiles* » (Shachar, 2020). D'où la revendication juridique d'une extrême sagacité, empruntée à la juriste Ayelet Shachar, pour que les droits liés à la protection internationale (tels le dépôt de la demande d'asile) puissent s'emporter partout où le contrôle est externalisé.

Si Steffen Mau conclut modestement avoir produit un « *petit livre sur un grand [...] sujet* » (p. 131), son essai constitue une importante synthèse dans un langage rendu accessible. L'approche macrosociologique, alimentée par les données issues des projets de recherche dirigés par l'auteur¹, fournit un complément intéressant aux travaux foisonnants dans d'autres disciplines des sciences sociales sur les frontières et les migrations. On peut aussi souligner l'intérêt de la

¹ « Du conteneur à l'État ouvert ? Transformation des régimes frontaliers et mobilité des personnes » (2007-2014) et « Les frontières du monde. Processus de *de-* et *re-bordering* dans une perspective globale » (depuis 2018).

traduction en français d'un texte qui s'appuie sur des références majoritairement issues de l'état de l'art anglo-saxon ou nord-européen.

À propos des apports théoriques de l'ouvrage, on pourrait dire que l'analyse n'est pas tout à fait neuve si l'on pense aux multiples études sur la frontière différentielle, mobile, sur les murs ou l'encampement. De plus, les processus de *de/re-bordering* ont déjà donné lieu à des développements détaillés, par exemple sur la construction de l'altérité par la frontière, ou *othering* (Van Houtum et Van Naerssen, 2002). À propos des dynamiques d'apparence contradictoire sur lesquelles l'auteur s'interroge – entre ouverture et fermeture, visibilité et invisibilisation, mise en mouvement et immobilisation –, d'autres travaux ont permis de conclure que ces processus relèvent de « dispositifs spatiaux contradictoires » propres aux milieux d'enfermement (Milhaud, 2009), voire qu'ils relèvent « d'antithèses » constitutives des dispositifs de contrôle migratoire (Dujmovic, 2019). L'ouvrage fournit néanmoins des clés de compréhension pour réévaluer avec les paramètres de notre époque la relation entre les circulations transnationales et les logiques de frontière, deux faces ambivalentes des questions de migration et de frontières telles qu'elles sont étudiées depuis quarante ans.

Sur le plan épistémologique, la principale originalité de l'ouvrage est de tenir l'analyse dialectique entre dynamiques frontalières et mondialisation. La lecture amène à nuancer le statut et le rôle de l'État-nation dans la mondialisation, loin de la thèse d'une perte de contrôle ou de la vision habermassienne d'une « constellation postnationale » qui menacerait l'édifice national (p. 43). Steffen Mau montre plutôt que l'emprise spatiale du contrôle étatique s'étend avec la mondialisation, et inversement, que la diffusion des contrôles fait des États des acteurs mondialisés, car plus implantés dans des contextes internationaux. *In fine*, la prélocalisation du contrôle est un moyen pour certains États de se débarrasser de leurs obligations en matière d'asile et de s'octroyer une marge de manœuvre répressive et/ou dissuasive que leur régime dit libéral ne leur permet pas d'endosser.

Pour un ouvrage qui traite de la mondialisation, on pourrait regretter que soit fait le choix explicite de se concentrer sur la mobilité des personnes, « *et non des marchandises, de l'information, des artefacts culturels, des flux financiers* » (p. 23). Bien que la distinction soit courante dans la littérature scientifique comme dans le sens commun, on peut penser que l'auteur tenait là une bonne occasion d'étudier la relation entre la circulation de marchandises mondialisées et celle des personnes qui les produisent, constitutive de nouvelles réglementations frontalières – par exemple dans le cas du travail détaché en Europe (Hellio, 2022). Si cette thématique mériterait à elle seule un second opus, elle aurait permis d'aborder plus frontalement le rôle du capitalisme mondialisé dans l'ordonnement des frontières.

Certes, Steffen Mau montre bien que, plus que jamais, la frontière est « *le théâtre de processus radicaux de division sociale* » (p. 20), un lieu où « *les inégalités sont produites et en même temps pérennisées* » (p. 25). Cependant, il évacue sciemment l'analyse causale de ces inégalités mondiales, annonçant en début d'ouvrage qu'il ne traitera pas des questions d'identité et d'intégration – ni-même, pourrait-on ajouter, de racialisation, de post-colonialisme ou encore des procédés de dissuasion et déshumanisation, ou des violences physiques et symboliques qui sont par ailleurs de plus en plus documentées dans le domaine des *critical border studies*.

Le principal angle mort de l'ouvrage est de ne traiter qu'en surface le vécu des acteurs qui se côtoient aux frontières, les exemples servant plutôt la démonstration macro. Cette focale ne considère qu'à de rares occasions le point de vue de personnes exilées, par exemple en évoquant « *la cascade des frontières* » qui se présente à celles et ceux qui prennent les routes des Balkans (p. 60). Dans ce panorama mondial, on ne perçoit que furtivement les expériences quotidiennes de la frontière des autorités de contrôle ou des habitants des *borderscapes*. Seuls les acteurs privés dont

les marchés mondialisés fleurissent avec les technologies de surveillance frontalière sont abordés en détail. Aussi peut-on se demander si une telle approche ne court pas le risque de monumentaliser la frontière, les processus de *bordering*, et in fine le *border spectacle* qu'elle décrypte par ailleurs. Ce parti-pris aurait sans doute pu être explicité, pour amener le lecteur ou la lectrice à comprendre d'emblée comment l'auteur situe son engagement théorique (par exemple, vis-à-vis de la théorie de l'autonomie des migrations) et quelle posture éthique il privilégie face à un problème fortement investi politiquement.

Quoiqu'il en soit, cet ouvrage a le mérite d'aider à penser pourquoi les frontières « *refont dramatiquement surface dans nos consciences* » (p. 17), alors que les dynamiques du monde globalisé avec lesquelles elles se développent ont de beaux jours devant elles. L'ensemble des processus dépeints dans *La réinvention de la frontière au XXI^e siècle* amène à un mot final sans appel : « *à l'horizon, pas d'universalisation du projet d'illimitation* » (p. 139). Ni, pourrait-on ajouter, des droits à l'installation, paramètre central des inégalités mondiales de mobilité.

Références

- Dujmovic M., 2019. *Une géographie sociale critique du contrôle migratoire en Croatie. Ancrages et mirages d'un dispositif*. Thèse de doctorat en Géographie, Aix-Marseille Université.
- Mau S., 2023 [2021]. *La réinvention de la frontière au XXI^e siècle*. Traduit de l'allemand par Christophe Lucchese. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Mau S., 2022. *Lütten Klein – Vivre en Allemagne de l'Est. Une société en transition*. Traduit de l'allemand par Christophe Lucchese. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Milhaud, O., 2009. *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Hellio E., 2022. Les frontières du détachement : liberté d'aller-venir vs flex-circulation. In Migreurop, Casella Colombeau S. (dir.), *Atlas des migrations dans le monde. Libertés de circulation, frontières, inégalités*. Armand Colin, Malakoff.
- Shachar A. (dir.), 2020. *Shifting Border*. Manchester University Press, Manchester.
- Van Houtum H., Van Naerssen T., 2002. *Bordering, Ordering and Othering*. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 93, 125-136.